

Université Claude Bernard Lyon 1



Descriptif du Parcours

**Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU
Santé
Parcours Médecine foetale**

15/10/2023

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon



Sommaire

Présentation	p. 3
Responsable Parcours	p. 3
Responsable Parcours n°2	p. 3
Contact Responsable Scolarité	p. 3
Description de la formation	p. 3
Résumé de la formation	p. 3
Public concerné	p. 4
Spécificités et prérequis	p. 4
Modalités d'accès	p. 4
Modalités d'évaluation	p. 5
Effectifs des années antérieures	p. 5
Liste des Unités d'Enseignement (UE)	p. 6
Semestre 1	p. 6
Semestre 2	p. 6

Présentation :

- **Modalité de formation :**
 - Formation initiale normale : 700 €
 - Formation initiale spécifique: 356 €
 - Formation continue prise en charge individuelle: 900 €
 - Formation continue prise en charge employeur : 900 €
- **Formation diplômante**
- **Nature de la Formation :**
Diplôme d'établissement non homologué
- **Durée de la formation :**
2 semestres

Responsable Parcours : (informations pédagogiques)

 HUISSOUD CYRIL

 cyril.huissoud@chu-lyon.fr

Responsable Parcours (2) : (informations pédagogiques)

 ATALLAH ANTHONY

 anthony.atallah@chu-lyon.fr

Contact Scolarité :(inscriptions)

 Gestionnaire 4

 formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

Description de la formation :

Il est créé à l'Université LYON I un Diplôme Interuniversitaire de MEDECINE FOETALE sous la responsabilité des U.F.R. de Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

Temps d'enseignements : 100 heures

- Génétique/Cytogénétique : 15 h
- Embryologie : 5 h
- Foetopathologie : 5 h
- Imagerie (écho, IRM, scanner, Rx) : 15 h
- Prise en charge obstétricale : 35 h
- Prise en charge pédiatrique : 13 h
- Aspects psychologiques et éthiques : 7 h
- Aspects organisationnels : 5 h

Résumé de la formation :

Temps d'enseignements : 100 heures

- Génétique/Cytogénétique : 15 h
- Embryologie : 5 h
- Foetopathologie : 5 h
- Imagerie (écho, IRM, scanner, Rx) : 15 h
- Prise en charge obstétricale : 35 h
- Prise en charge pédiatrique : 13 h
- Aspects psychologiques et éthiques : 7 h
- Aspects organisationnels : 5 h

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

Public concerné :

Sont autorisés à s'inscrire :

- **Les étudiants en cours de D.E.S. au delà de la 2ème année de formation de**

- Gynécologie-Obstétrique
- Pédiatrie
- Chirurgie Pédiatrique
- Génétique
- Radiodiagnostic et d'Imagerie médicale

- **Les médecins titulaires d'une des spécialités suivantes :**

- Gynécologie-Obstétrique
- Pédiatrie
- Chirurgie Pédiatrique
- Génétique
- Radiodiagnostic et Imagerie médicale

- **Les médecins titulaires du DIU de Foetopathologie.**

- **Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local.**

- **Les sages femmes après validation du diplôme d'Etat, sur proposition du responsable local.**

Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à **l'autorisation préalable du Professeur coordonnateur local** de chacun des universités sus citées, après examen du dossier.

Le nombre d'inscrits par année universitaire doit être limité à 30 candidats pour l'interrégion.

L'accord écrit du responsable d'enseignement doit obligatoirement être joint au dossier d'inscription.

Spécificités et prérequis :

Tarif en formation initiale : 700€

Tarif pour les internes de DES (sur justificatif) : 356 €

Tarif en formation continue : 900€

Modalités d'accès :

Procédure d'inscription : merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation aux responsables de l'enseignement (contact ci-dessous). Pour tout renseignement pédagogique (programme, dates, lieux des cours, etc.), merci de contacter également les responsables de l'enseignement.

Responsable de l'enseignement :

Pr Cyril HUISSOUD & Dr Anthony ATALLAH
Hôpital Femme-Mère-Enfant
59, boulevard Pinel
69677 BRON cedex
Téléphone : 04.27.85.51.53
cyril.huissoud@chu-lyon.fr
anthony.atallah@chu-lyon.fr

Renseignements administratifs :

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON 1
Service des Spécialités Médicales
8, avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08
formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

Ne sont autorisés à se présenter à l'examen **que les étudiants ayant suivi l'enseignement requis.**

Possibilité de valider le DIU en 2 années, la première avec un examen de fin d'étude et la deuxième avec un mémoire et des stages pratiques.

L'examen comprend **une épreuve écrite** anonyme d'une durée de 2 heures notée sur 20. Cette épreuve sera composée de 4 questions rédactionnelles réparties comme suit :

- une question de Génétique/Cytogénétique
- une question de prise en charge Pédiatrique
- une question de prise en charge Obstétricale
- une question de synthèse

L'épreuve peut être organisée par voie dématérialisée sur ordinateur.

La correction des épreuves écrites est assurée par le Jury National.

La validation des épreuves écrites permet d'être **admissible** au DIU de Médecine Fœtale. Cette admissibilité n'est valable que pour l'année universitaire en cours sauf dérogation exceptionnelle accordée par le coordonnateur du D. I. U., sur justification motivant l'absence aux épreuves orales. Dans ce cas, le candidat conserve l'acquis de son admissibilité pendant une année universitaire.

Un mémoire de Médecine Fœtale est exigé pour la validation du DIU. Son coefficient est de la moitié de celui des épreuves écrites. Après admissibilité, il est discuté par le jury en présence du candidat.

Un stage pratique doit être réalisé dans un centre pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal et de Médecine Fœtale sous la forme d'au moins 20 vacations ou participations à des réunions de centres pluridisciplinaires.

La réussite à l'examen est prononcée par obtention de la moyenne entre épreuves théoriques et mémoire, ainsi que la validation des vacations.

En cas de redoublement, toutes les épreuves doivent être repassées.

L'admission définitive du candidat au Diplôme Interuniversitaire est prononcée par le Conseil pédagogique National au vu de l'ensemble des résultats du candidat.

Effectifs des années antérieures :

Liste des intervenants :

- J.L. BEZIAT
- D. CHEILLAN
- S. DI FILIPPO
- P. GAUCHERAND
- J. MASSARDIER
- F. PRIEUR
- R.C. RUDIGOZ
- D. SANLAVILLE
- C. SCHLUTH-BOLARD
- R. TOURAINE
- C. VIANEY SABAN
- A. VICHIER

Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

- Semestre 1
- Semestre 2